L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 21 NOVEMBRE.

Compagnie d'Assurance

FACTEURS ET DES COMMERÇANTS.
39.....Rue Carondelet.....39
Nouvelle-Orléans.

Tous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant,

Montant des primes reçues la première année (de huit mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1867—$ 415,648 62.

—ACTIF—

Le 30 avril 1867.....$346,315 81

Cette compagnie continue d'émettre des polices contre les pertes et les avaries occasionnées par le incendie et contre les dangers de terre et de mer, aux taux courants de prime.

MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice-Président.
Ed. A. FALPEY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James Hewitt, W. A. Johnson, J. W. Burbidge, Jno. L. Noble, Alfred B. Huntington, Hugh McColl, Marshall J. Smith, I. Caulfield, John Chaffe, L. H. Terry, Jas. D. Blair,
J. J. Warren, Wm Ball, Robert Fitzhugh, Alfred H. Brown, Richd McMillen, Sam'l E. Moore, Wm. H. Hensling, Thos M. Scott, Joseph Block, J. S. Jennings, R. T. Buckner, H. H. Ware, Sam'l Friedländer.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, à la Nile-Orléans.

RUE DU CAMP, No 78.

1866

CINQUIEME ETAT ANNUEL:

Primes pour l'année 1866.....$618,114 77
Pertes, &c., payés dans l'année 1866... 441,698 93
Actif le 31 décembre 1866..... 980,675 85

Cette Compagnie assure, comme par le passé, contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, aux taux courants de primes.

ALFRED MOULTON, Président.
Wm M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNSEE, secrétaire.

—Directeurs—

A. MOULTON, A. H. MAY, JOHN T. MOORE, JOHN C. ROGERS, WM M. PERKINS, M. J. MILLER, Wm. B. MORRIS, E. K. CONVERSE, J. H. PERRELL, ROBERT HARE, JOS. H. ISENHOUR, JOS. HOY, GEO. W. FORCH, J. E. LUDWIGSEN.

Compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.

AVIS PRESCRIT AUX ACTIONNAIRES.

PAR résolution d'un acte de la législature approuvée le 7 mars 1867 requel acte a été ratifié et en cette partie modifié par un acte subséquent qui a été approuvé le 14 mars 1867.—les actionnaires de la Compagnie sont requis de remettre les certificats actuellement en circulation et de recevoir en échange un nouveau certificat d'actions, à chaque bureau de souscription.

Les compagnie sera prête à émettre les nouveaux certificats à partir de vendredi le 15 novembre 1867.

Les titres des transferts des anciennes actions seront clos vendredi soir, 25 octobre.

Par ordre du Président.
RICHARD J. EVANS,
Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1867. 23oct—1m

CHEMIN DE FER CONTOMANTRAIN
ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir de et après le 17 sept. les convois de ce chemin de fer partiront comme suit :

DE LAC.		DE LA N. O., chez chemin.	DE LA N. O., chez le voyeur.
7 h. A. M.		8½	9
9	"	10½	11
1 P. M.		2½	3
3	"	4½	5
5	"	6½	7
7	"	8½	9
9	"	10½	11
11	"	12½	1
1 P. M.		2½	3
3	"	4½	5
5	"	6½	7
7	"	8½	9
9	"	10½	11
11	"	12½	1

Passage, pour aller et venir, le même jour, 25 cts

Les personnes qui arrivent à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ des convois. Partir 15 minutes pour aller et autant pour revenir.

GEORGE PANDELY,
Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

L. PERRY, du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste Anne sur face de la Place Jackson, tous les jours à 8 HEURES ET DEMIE P. M. et arrivera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algiers A M.

Les expéditeurs et consignataires de frets, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, de remettre les lettres de Change et Connaissements, peuvent faire recevoir aux terminus marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin de fer et les bateaux à vapeur du Lac, sera reçu tous les jours excepté les Dimanches de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au quai de la rue aux Bœufs.

Le fret pour toute les petites de Bayou Lafourche, en Lacs et sur les bateaux à vapeur, pour le Grand Bâteau et Thibodaux, sera reçu et transporté par les stations de la rue aux Bœufs, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour Thibodaux doit être payé sur livraison.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant.

Grande Route de la Malle du Sud

PAR LA VOIE DE

Canton, Grande Jonction, Chattanooga, les Sources de la Virginie, Lynchburg et Washington

La ligne la plus courte et la plus directe de la
Nouvelle-Orléans à Washington, Baltimore, Philadelphie, New York et Boston.

La seule route

sur laquelle il n'y ait que des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans à New York, et aucun frais de ferry ou d'omnibus.

Prix—De la Nouvelle-Orléans :

Memphis	$21	Columbia	$42 85
Decatur	30 75	Salisbury	52 90
Nashville	33 85	Knoxville	59 75
Louisville	47 85	Lynchburg	59 75
Cincinnati	47 85	Virginia Springs	63 75
Columbus Ohio	46 25	Lynchburg	59 75
Cleveland, Ohio	56 75	Richmond	54 75
Buffalo	64 75	Norfolk	54 75
Cataract Niagara	64 75	Richmond	49 75
Atlanta	39 50	Washington	44 25
Augusta	45 75	Baltimore	44 25
Charleston	47 50	Philadelphie	39 00
Savannah	44 50	New York	34 75
Washington	50 25	Boston	56 25

Deux nouvelle express partant de la Nouvelle-Orléans à neuf heures, le matin, à 9 heures du soir, arrivent à Jackson, Meridien, Vicksburg, Memphis, Louisville, Cincinnati, etc., Charlestown, Norfolk, Lynchburg, Richmond, Atlanta, Augusta, Charleston, Savannah et tous les points de la Georgie et la Caroline.

Tous les nouvelles routes et les transports à grande vitesse.

Il y a des chars de nuit dans toute les routes.

Le nègre est marqué pour tout le voyage et il n'y a pas à se déranger pour voir son bagage.

Pour les billets, s'adresser au coin des rues Camp et Commerce, au bureau de la Compagnie, sur la levée de Jones et St-Charles et au dépôt du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et de New Orleans.

D. H. PEUGH,
Agent général en fret.

Compagnie d'Assurance Nationale

Contre les Risques Maritimes et les Risques d'incendie.

BUREAU : AU COIN DES RUES CANT ET CONTI-NUNE—(Bâtisse Bony)

WM WHANN.....Président
LOUIS SCHNEIDER.....Vice-Président
F. N. GANUCHEAU.....Secrétaire

— Directeurs —

B C EMLEY, A S MANSFIELD, D C MCCAN, W. W. HOWE, GEO. W. CORHAN, J. F. H. GRACE,
LOUIS SCHNEIDER, WM. WHANN, J. M. LAFEYRE, B. L. MILLAUDON, GEO. W. FORCH,

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tarif du Bureau des Assureurs de cette ville. 12oct—1an

Wm. B. MORRIS & Co,

AGENCE D'ASSURANCE.
37.....Carondelet.....37

ÆTNA, DE HARTFORD.
Actif.....$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.
Actif.....$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de
SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.
1s sept—6m

LONDON & LANCASHIRE

FIRE INSURANCE COMPANY.
(*Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.*)

CAPITAL.....$5,000,000
Emission de polices payables en or et en lettres sterling
E. H. MURDOCH, agent général,
43 Carondelet.....43 Hanover

Compagnie d'Assurance Germania de la Nlle-Orléans.

PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes de l'année expirée le 31 déc. 1867.....
Primes d'incendie.....
Primes de mer.....
Primes de rivières.....

Moins—Primes remboursées.....

Montant net des primes.....
Primes payées :
Perte par l'incendie.....
Perte par mer.....
Perte par les rivières.....

Réassurance.....
Dépenses et intérêts.....
Montant net de la perte.....

Montant net des primes pour 1867.....
Moins, le montant sur lequel il a été remboursé quatre-vingt-dix vingt-cinq pour cent.....

Montant participant au bénéfice.....
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Billets.....
Primes en voie de perception.....
Primes en banque.....
Perte sur hypothèques.....
Perte sur bonds de chemins de fer.....
Placé en actif de compagnies d'assurances.....
En caisse.....

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.

E. CASTANEDO, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans
Cour de district, et siégeant pendant le mois de novembre 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende sur le crédit de ces primes pour cent sur le montant net des primes reçues durant l'année expirée le 31 décembre 1867, et, pour cette somme, aux certificats partis du 1er juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs de certificats de cette Compagnie, émis pour cette année, les certificats partis du 1er juillet prochain.

CHAS BRIGGS, Président.
WM M. PERKINS, Vice-Président.
ST CARRIERE, Vice-Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs, Ant Carrière, Geo A Peebles, Manuel Pilcher, S Bragier, Chas Ladies, John S. Maunsell, F Andrews, Alfred Kerry, A Fortier, Geo W Dunbar, C F Stockmeyer, Geo. W Hynson, Alex D Montgomery, Henry J Voss, E Marquese, L S Peltier.
A. B. Montgomery, Chas Wolfstein, A Lecourt, Frank Williams, Thomas Byrne, John Thornhill, W. A. Wright, P. Pizzigo, Hugh Macdonald, Hugh L. Bond, Wm H Pinckard, Henry H. Ryan, John R Wells, A. G Uber, J Norman Jackson John S. Thomson

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
31 Mai 1867.

Les Directeurs, conformément à la Charte, donnent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 31 mai 1867 :

Primes d'incendie dans l'année.....$1,206,695 84
Primes de mer dans l'année.....
Primes de rivières dans l'année.....

Total.....$1,206,695 84

Total net des primes.....$1,206,695 84
Payé : Perte par l'incendie.....$ 1,110,446 16
" Perte par mer.....
" Perte par rivières.....

Total.....$1,206,695 84

Actif de la Compagnie net comme suit :
Billets à recevoir.....$ 1,107,333 20
Primes en voie de perception.....
Primes en banque.....
Perte sur hypothèques.....
Perte sur bonds de chemins de fer.....
Placé en actif de compagnies d'assurances.....
En caisse.....

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS BLOOD, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se rappelle que cette Compagnie a publié, pendant neuf mois, sommaire, jour de paix dans et pour la susdite paroisse, ce neuf présentes 2e Juge de Paix de la susdite paroisse, l'état suivant des affaires de la susdite Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lequels ayant été soumis conformément à la loi, est laissé ici que le susdit tableau est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUFTS, Président.
W. W. WHANN, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 8 janvier 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes reçues de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866 — distribuable depuis le 1er juillet prochain, sous des certificats à partir du 1er janvier prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du 1er janvier 1868, à chaque détenteur de certificat émis d'icelui, sur lesdits certificats une somme payée de la Compagnie.

Directeurs :

Hon. Président.	Wm Barnes,
A. Landreaux,	Chs. Labiche,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
Jos. Labatut,	Jules Chaudet,
W. F. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre
F. N. Ganucheau,	J. Yates.

Secrétaire-Trésorier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867.....$ 986,913 56

Primes d'incendie.....$ 251,438 64
Primes de mer.....86,218 61
Primes de rivières.....$ 647,272 70— $ 980,929 39

Moins les primes non expirés.....$ 17,640 00
Primes remboursées.....2,343 66— 19,983 66

Montant net des primes.....$ 966,945 73

Pertes payées :
Pertes par l'incendie.....$ 103,194 26
Pertes sur les mers.....104,111 66
Pertes sur les rivières.....16,047 32

Réassurance.....$ 224,353 24
Dépenses et intérêts.....10,423 11

Montant net de perte.....20,019 74— 234,376 35

Montant net pour 1867.....$ 732,569 38

Moins, le montant sur lequel il a été remboursé quatre-vingt-dix vingt-cinq pour cent.....179,666 38

Montant participant au bénéfice.....$ 552,903 00

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Billets.....$ 99,788 97
Primes en voie de perception.....110,987 06
Primes en banque.....21,000 00
Perte sur hypothèques.....35,427 76
Perte sur bonds de chemins de fer.....2,327 42
Placé en actif de compagnies d'assurances.....80,000 00
En caisse.....20,362 32

$ 369,773 26

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.

E. CASTANEDO, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans
Cour de district, et siégeant pendant le mois de novembre 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes reçues pendant l'année expirée le 31 décembre 1867, dividende payable depuis le 1er juillet prochain, et sera émis des certificats à partir du deuxième lundi de janvier 1868, à chaque détenteur desdits certificats, une somme payée de la Compagnie.

J. TUFTS, Président.
W. W. WHANN, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 8 janvier 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes reçues de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866 — distribuable depuis le 1er juillet prochain, sous des certificats à partir du 1er janvier prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du deuxième lundi de janvier 1868, à chaque détenteur desdits certificats, une somme payée de la Compagnie.

Directeurs :

Hon. Président.	Wm Barnes,
A. Landreaux,	Chs. Labiche,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
Jos. Labatut,	Jules Chaudet,
W. F. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre
F. N. Ganucheau,	J. Yates.

Secrétaire-Trésorier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant :

Montant des primes non expirées en 1865.....$ 99,396 5
Primes reçues depuis le 1er janvier 1866 jusqu'au 31 décembre 1866.....

Sur les risques d'incendie.....$ 297,126 76
Sur les risques de mer.....6,926 74
Sur les risques de rivières.....84,877 43

Total des primes.....$ 481,326 64
Moins : Primes non expirés.....$ 101,428 00
Primes remboursées.....3,650 41

Perte : Sur les risques d'incendie.....$ 98,778 45
Sur les risques de mer.....85,142 26
Sur les risques de rivière.....58,302 98

Réassurance.....$ 219,343 21
Dépenses.....
Intérêts.....
Montant net de la perte.....

Montant net des primes pour 1867.....$ 379,676 64

Actif de la Compagnie net comme suit :
Propriété garantie par hypothèques.....$ 150,617 97
Billets garantis par nantissement.....301,999 15
Billets garantis par signatures.....
En caisse.....74,350 39
Actions de banques et de chemins de fer.....140,775
Actions de compagnies d'assurances.....50,629 30
Primes en voie de perception.....
Perte sur bonds de Ville.....115,931 71
Billets à recevoir.....
Intérêt à recevoir.....
Scrips de Compagnies d'assurances.....15,000
Actions de Compagnie de Salay.....
Actions de la Prime "Lower Banks".....2,300
Actions de la Compagnie "Merchants Ex-hange".....1,000
Actions de "Lighterage Wrecking Co".....1,000
Banc de l'Etat—Louisiane.....

Total.....$1,088,426 49

En caisse :
Billets non réclamés, et intéressés à payer en juillet prochain.....$ 95,394 12
Montant net pour le capital du scrip de 1859, payable en juillet prochain.....89,548 00

Actif net.....$ 1,027,421 61

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Secrétaire.
JOHN FEMBERTON Président

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se rappelle que cette Compagnie a publié, pendant neuf mois, sommaire, jour de paix dans et pour la susdite paroisse, ce neuf présentes 2e Juge de Paix de la susdite paroisse, l'état suivant des affaires de la susdite Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lequels ayant été soumis conformément à la loi, est laissé ici que le susdit tableau est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUFTS, Président.
W. W. WHANN, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 8 janvier 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes reçues de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866 — distribuable depuis le 1er juillet prochain, sous des certificats à partir du 1er janvier prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du deuxième lundi de janvier 1868, à chaque détenteur desdits certificats, une somme payée de la Compagnie.

Directeurs :

Hon. Président.	Wm Barnes,
A. Landreaux,	Chs. Labiche,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
Jos. Labatut,	Jules Chaudet,
W. F. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre
F. N. Ganucheau,	J. Yates.

Secrétaire-Trésorier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1867, y compris les primes non expirées de l'année précédente.....

Sur les risques d'incendie.....$ 830,810 49
Sur les risques de rivières.....200,338 95
Sur les risques de mer.....337,241 32

Total des primes.....$1,453,479 86
Moins : Primes sur risques payés-primes le 31 mai 1867.....$ 244,182
Primes remboursées.....20,855 20— 220,137 20

Montant net des primes le 31 mai 1867.....$ 1,183,342 27

Pertes payées pendant l'année :
Sur les risques d'incendie.....$ 581,225 93
Sur les risques de rivières.....192,757 18
Sur les risques de mer.....279,027 66

Total.....$ 780,070 26
Réassurances.—Dépenses } 52,608 27
Intérêts, pertes, mobs [illegible].....—32,766 44— 679,695 03

Montant net.....$ 503,814 84

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Propriété garantie par hypothèques.....$150,617 97
Billets garantis par nantissement.....301,999 15
Billets garantis par signatures.....
En caisse.....74,350 39
Actions de banques et de chemins de fer.....140,775
Actions de compagnies d'assurances.....50,629 30
Primes en voie de perception.....
Perte sur bonds de Ville.....115,931 71
Billets à recevoir.....
Intérêt à recevoir.....
Scrips de Compagnies d'assurances.....15,000
Actions de Compagnie de Salay.....
Actions de la Prime "Lower Banks".....2,300
Actions de la Compagnie "Merchants Ex-hange".....1,000
Actions de "Lighterage Wrecking Co".....1,000
Banc de l'Etat—Louisiane.....

Total.....$1,088,426 49

En caisse :
Billets non réclamés, et intéressés à payer en juillet prochain.....$ 95,394 12
Montant net pour le capital du scrip de 1859, payable en juillet prochain.....89,548 00

Actif net.....$ 1,027,421 61

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Secrétaire.
JOHN FEMBERTON Président

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se rappelle que cette Compagnie a publié, pendant neuf mois, sommaire, jour de paix dans et pour la susdite paroisse, ce neuf présentes 2e Juge de Paix de la susdite paroisse, l'état suivant des affaires de la susdite Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lequels ayant été soumis conformément à la loi, est laissé ici que le susdit tableau est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUFTS, Président.
W. W. WHANN, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 8 janvier 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes reçues de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866 — distribuable depuis le 1er juillet prochain, sous des certificats à partir du 1er janvier prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du deuxième lundi de janvier 1868, à chaque détenteur desdits certificats, une somme payée de la Compagnie.

Directeurs :

Hon. Président.	Wm Barnes,
A. Landreaux,	Chs. Labiche,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
Jos. Labatut,	Jules Chaudet,
W. F. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre
F. N. Ganucheau,	J. Yates.

Secrétaire-Trésorier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867.....$ 986,913 56

Primes d'incendie.....$ 251,438 64
Primes de mer.....86,218 61
Primes de rivières.....$ 647,272 70— $ 980,929 39

Moins les primes non expirés.....$ 17,640 00
Primes remboursées.....2,343 66— 19,983 66

Montant net des primes.....$ 966,945 73

Pertes payées :
Pertes par l'incendie.....$ 103,194 26
Pertes sur les mers.....104,111 66
Pertes sur les rivières.....16,047 32

Réassurance.....$ 224,353 24
Dépenses et intérêts.....10,423 11

Montant net de perte.....20,019 74— 234,376 35

Montant net pour 1867.....$ 732,569 38

Moins, le montant sur lequel il a été remboursé quatre-vingt-dix vingt-cinq pour cent.....179,666 38

Montant participant au bénéfice.....$ 552,903 00

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Billets.....$ 99,788 97
Primes en voie de perception.....110,987 06
Primes en banque.....21,000 00
Perte sur hypothèques.....35,427 76
Perte sur bonds de chemins de fer.....2,327 42
Placé en actif de compagnies d'assurances.....80,000 00
En caisse.....20,362 32

$ 369,773 26

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.

E. CASTANEDO, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans
Cour de district, et siégeant pendant le mois de novembre 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes reçues pendant l'année expirée le 31 décembre 1867, dividende payable depuis le 1er juillet prochain, et sera émis des certificats à partir du deuxième lundi de janvier 1868, à chaque détenteur desdits certificats, une somme payée de la Compagnie.

J. TUFTS, Président.
W. W. WHANN, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 8 janvier 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes reçues de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866 — distribuable depuis le 1er juillet prochain, sous des certificats à partir du 1er janvier prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du deuxième lundi de janvier 1868, à chaque détenteur desdits certificats, une somme payée de la Compagnie.

Directeurs :

Hon. Président.	Wm Barnes,
A. Landreaux,	Chs. Labiche,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
Jos. Labatut,	Jules Chaudet,
W. F. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre
F. N. Ganucheau,	J. Yates.

Secrétaire-Trésorier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
NILE-ORLÉANS, RUE DU CAMP, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir :

ur les risques d'incendie.....	$781,286 20
ur les risques de mer.....	83,108 02
Sur les risques de rivières.....	285,051 48
Primes non expirés le 31 déc.	$1,049,445 70 — 83,543 00
	$ 722,896 64

A déduire,
Risques non expirés le 31 déc. '65.. 66,345 00
Primes remboursées le 31 déc. '66.. 4,997 16 — 71,442 16

Montant net des primes le 31 déc. '66 ..... $651,342 26

Pertes payées dans la même période :
Sur les risques d'incendie..... $ 96,277 16
Sur les risques de mer 94,519 62
Sur les risques de riv. 306,121 56 — 323,918 32
Réassurances..... 4,287 90

Quinze, impôt et timbre-ing pour cent d'escompte de primes..... 105,300 61
Montant reservé pour pertes non réglées..... 80,000 00
Dépenses, taxes, profits et pertes encourus et intérêt en moins. 80,997 62 — 466,503 45

Bénéfice net..... $184,838 81

Montant net des primes..... $621,342 26
Ca moins—montant des primes sur lesquelles il a été remboursé, ainsi que mises, vingt et vingt-cinq pour cent.....

Montant sur des primes partici-pant au bénéfice..... 122,339

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Placé en bons de la ville et de l'Etat, avalués à $ 420,300 00
Placé en actions de banques et de chemins de fer..... 173,060 00
Prêté sur gage..... 30,300 00
Prêté sur hypothèques..... 26,209 76
Effets..... 20,209 76
Primes dûes et en voie de perception..... 11,482 50
Scrip d'autres Compagnies d'Assurance..... 14,166 45
Fonds n'ayant pas couru..... 9,775 00
En caisse..... 270,540 82

$ 1,106,733 36

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie

THOMAS BLOOD, Président.

TNOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Qu'on se rappelle que cette Compagnie a publié, pendant neuf mois, sommaire, jour de paix dans et pour la susdite paroisse, ce neuf présentes 2e Juge de Paix de la susdite paroisse, l'état suivant des affaires de la susdite Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lequels ayant été soumis conformément à la loi, est laissé ici que le susdit tableau est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

C. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 11 février prochain, et de déclarer à profit de la date, CINQUANTE POUR CENT sur le scrip de 1858. Ils ont en outre déclaré un dividende-scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (participant profit) de l'année expirée le 31 décembre 1866, et ces bons des certificats à cet effet à partir du 15 mars prochain.

THOMAS BLOOD, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-président.
TNOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS

John G Gaines,	H T Lonsdale,
John C Ricks	Sumner Turner,
E J Hart	B Bloom,
H Stauffer,	J S Bron,
Henry Renshaw,	Thos. A. James,
Thomas Bloo.	J C Sarsfi

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

No 18 887.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'ai procédé le MARDI dix de décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants de la Nouvelle-Orléans, et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de tous les droits, titres et intérêts appartenant à la propriété dont description suit :

UN quarante-huitième de terrain situé dans le Premier District de cette ville, bornant vers le fleuve Mississippi, et faisant partie des terres de la Commune, Gravier, St-Paul et Bourbon, ensemble les constructions y existantes et portion de la rue Marais, ainsi que tous les droits de la dite propriété.

Le dit quarante huitième de terrain étant borné par les rues de la Commune, Gravier, St-Paul et Bourbon, mesurant plus ou moins deux cents pieds de front sur la rue Marais, sur une profondeur de cent vingt pieds, et mesurant, en outre, deux cents pieds de front sur la rue St-Paul, sur une profondeur de cent vingt pieds, et mesurant, en outre, deux cents pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de cent vingt pieds, le tout plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse suivant donation qui lui en a été faite par sa mère, la veuve R. A. Le Gros, suivant un contrat de donation entre vifs, reçu par Me. Rapalje, un rapport de Félix Grima, notaire public en cette ville, en date du 8e d'octobre 1861.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

Thos—20,21,28,1t,26nov.

LAFITTE DUPILHO & CO. vs. PETER MCDER MOTT.

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans. No 18 887.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'ai procédé, le MARDI dix de décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants de la Nouvelle-Orléans, et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de tous les droits, titres et intérêts appartenant à la propriété dont description suit :

Deux certains Terrains situés dans le Premier District de cette ville, bornant vers le fleuve Mississippi, Gravier, Bourbon et St-Paul, ensemble les constructions y existantes, et faisant partie des terres de la Commune, et de la Nouvelle-Orléans, Lafayette et du Commerce, et désignés par les numéros Un et Deux, d'après un plan dressé par E. Bonny, ingénieur civil, le 15 de décembre 1866, et déposé dans l'étude de Me. J. Lagarde, notaire public en cette ville.

Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir :

Le numéro Un, vingt pieds huit pouces de face à la rue Gravier, quatre-vingt-dix pieds de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue du Commerce, quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Bourbon, et trente-huit pieds huit pouces de largeur derrière.

Et le numéro Deux, vingt-quatre pieds deux pouces de face à la rue Girod, quatre-vingt-dix pieds de profondeur sur la ligne latérale longeant la propriété limitrophe du numéro Un, sur une première profondeur de quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces jusqu'à la seconde ligne latérale, et trente-huit pieds huit pouces de largeur derrière. Le tout conformément audit plan.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et sous les droits, privilèges, servitudes et appartenances y attachés et appartenant.

Lesdits terrains font partie d'une plus grande étendue de terre achetée par C. J. Lemée, de Paul Lorentz et autres signataires privés, en date du 2 mars 1857, enregistrée au bureau des hypothèques de Bienville, aux Etats-Unis à Paris, et déposé en l'étude de E. Rapalje, notaire public en cette ville, par acte du 4 décembre 1857, reçu par ledit notaire, et par Conrad Lemée, agissant pour et au nom de C. J. Lemée, suivant procuration à lui donnée par ledit C. J. Lemée, devant Me. Allenbrand, notaire public à Paris, le 2 novembre 1857, et par Paul Lemée, à propos le 15 décembre 1857, et par Jules Lemée, à propos le 16 décembre 1857, et par Mme. Paul Lemée, à propos le 17 décembre 1857, et par Mme. Jules Lemée, à propos le 18 décembre 1857, et par Mme. Conrad Lemée, à propos le 19 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 20 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 21 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 22 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 23 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 24 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 25 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 26 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 27 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 28 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 29 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 30 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 31 décembre 1857, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 1er janvier 1858, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 2 janvier 1858, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 3 janvier 1858, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 4 janvier 1858, et par Mme. Veuve Lemée, à propos le 5 jan